

II - Théorèmes

Soit X_1, X_2, \dots, X_n une suite de n variables aléatoires indépendantes de même loi de probabilités admettant une espérance mathématique μ . On pose $\bar{X} = \frac{1}{n}(X_1 + X_2 + \dots + X_n)$.

1°) - Loi faible des grands nombres

Pour tout $\varepsilon > 0$, $P(|\bar{X} - \mu| < \varepsilon)$ tend vers 1 quand n tend vers l'infini.

Application aux les échantillons de type "sondage" constitués avec remise

Considérons dans une population \mathcal{P} , une sous-population \mathcal{A} contenant une proportion p des individus de \mathcal{P} .

On note $\mathcal{E}_n(\mathcal{P})$ l'ensemble des échantillons de taille n , constitués avec remise dans \mathcal{P} . $\mathcal{E}_n(\mathcal{P})$ peut être assimilé à \mathcal{P}^n . On considère les variables aléatoires X_i pour $1 \leq i \leq n$:

$$X_i : \begin{array}{l} \mathcal{E}_n(\mathcal{P}) \longrightarrow \{0, 1\} \\ (a_1, \dots, a_n) \longmapsto \begin{cases} 0 & \text{si } a_i \text{ n'appartient pas à } \mathcal{A} \\ 1 & \text{si } a_i \text{ appartient à } \mathcal{A} \end{cases} \end{array}$$

Les X_i suivent la loi de Bernoulli de paramètre p . Elles ont pour espérance $E(X_i) = p$.

Alors la variable aléatoire qui à chaque échantillon de taille n associe la fréquence d'individus de \mathcal{A} est

$$F = \frac{1}{n}(X_1 + X_2 + \dots + X_n) \text{ et par application de la loi des grands nombres :}$$

$$\text{pour tout } \varepsilon > 0, P(|F - p| < \varepsilon) \text{ tend vers 1 quand } n \text{ tend vers l'infini.}$$

Lors du tirage d'un échantillon, plus n est grand, plus la probabilité d'obtenir un échantillon avec une fréquence observée d'éléments de \mathcal{A} proche de p est forte.

Des résultats :

La loi de nF est la loi binomiale $\mathcal{B}(n; p)$. Ainsi, nF a pour espérance np et pour écart-type $\sqrt{np(1-p)}$.

F a pour espérance $\frac{np}{n} = p$ et pour écart-type $\frac{\sqrt{np(1-p)}}{n} = \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$. L'écart-type qui quantifie la dispersion des résultats (fréquences observées de \mathcal{A}) autour de p (l'espérance) tend vers 0 quand n tend vers l'infini.

Application aux les échantillons de type "expérimental"

Considérons une expérience aléatoire à deux issues : succès (S) et échec (\mathcal{E}), S étant obtenu avec la probabilité p (et donc \mathcal{E} avec la probabilité $1 - p$).

On répète cette expérience n fois. À la i -ème répétition de l'expérience aléatoire ($1 \leq i \leq n$), on associe la variable aléatoire X_i prenant la valeur 1 si le résultat de l'expérience aléatoire est S et 0 sinon.

Les X_i suivent la loi de Bernoulli de paramètre p . Elles ont pour espérance $E(X_i) = p$.

Alors la fréquence d'observations de S est $F = \frac{1}{n}(X_1 + X_2 + \dots + X_n)$ et par application de la loi des grands nombres :

pour tout $\varepsilon > 0$, $P(|F - p| < \varepsilon)$ tend vers 1 quand n tend vers l'infini.

Lors de la répétition d'une expérience aléatoire, plus n est grand, plus la probabilité d'obtenir un fréquence d'observation de S proche de p est forte.

Remarque

La loi des grands nombres permet d'expliquer le fait que l'on peut attribuer comme probabilité à un événement, une valeur autour de laquelle la fréquence d'apparition de cet événement semble se stabiliser lorsqu'on répète l'expérience aléatoire un grand nombre de fois (approche fréquentiste de la probabilité).

2°) - Théorème limite central

On suppose de plus que les X_i ont un (même) écart-type σ .

Alors pour n grand, la loi de la moyenne \bar{X} peut être approchée par la loi normale de paramètres μ et $\frac{\sigma}{\sqrt{n}}$.

Remarque :

Ce théorème est remarquable à plusieurs égards :

- Il s'applique quelle que soit la loi de probabilités commune des X_i pourvu qu'elle possède une variance.
- Il contribue à expliquer le rôle privilégié que joue la loi normale en statistique (en tant que loi limite d'une conjugaison de phénomènes aléatoires).
- Il prouve qu'une suite de variables aléatoires discrètes peut converger en loi vers une variable aléatoire continue.

Application à la distribution de la fréquence d'échantillonnage

D'après le théorème limite central appliqué aux suites précédentes, la loi de F est approchée par la loi normale $\mathcal{N}\left(p; \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}\right)$ pour $n \geq 30$, $np \geq 15$ et $np(1-p) > 5$.

Dans ces conditions, la loi de $\frac{F-p}{\sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}}$ est approchée par la loi normale $\mathcal{N}(0 ; 1)$.

Application à la distribution de la fréquence dans les échantillons constitués avec remise

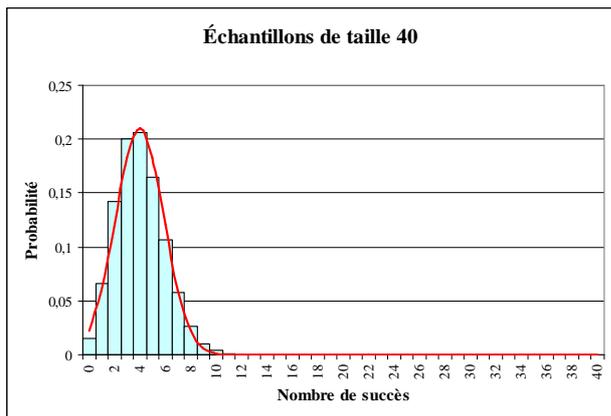
- La loi de nF est la loi binomiale $\mathcal{B}(n ; p)$.
- D'après le théorème limite central appliqué à la suite précédente, la loi de F est approchée par la loi

normale $\mathcal{N}\left(p; \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}\right)$ pour $n \geq 30$, $np \geq 15$ et $np(1-p) > 5$. Dans ces conditions, la loi de

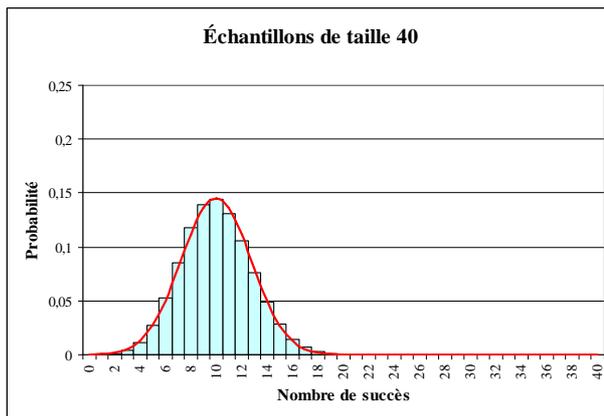
$\frac{F-p}{\sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}}$ est approchée par la loi normale $\mathcal{N}(0 ; 1)$.

$$p = 0,25$$

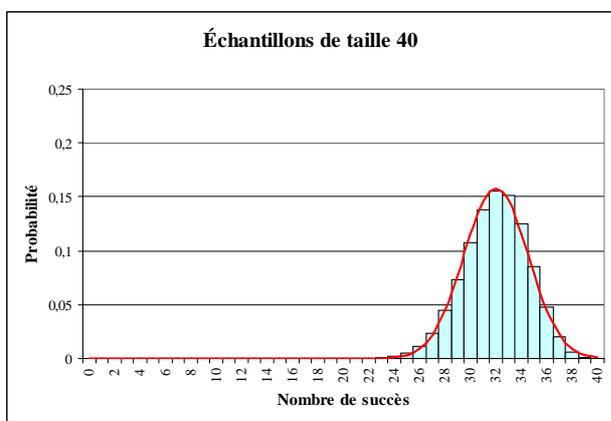
Si p est trop petit ou trop grand on est de mauvaise qualité : elle donnerait une probabilité non négligeable à \mathbb{R}^- ou à $]1 ; +\infty[$.



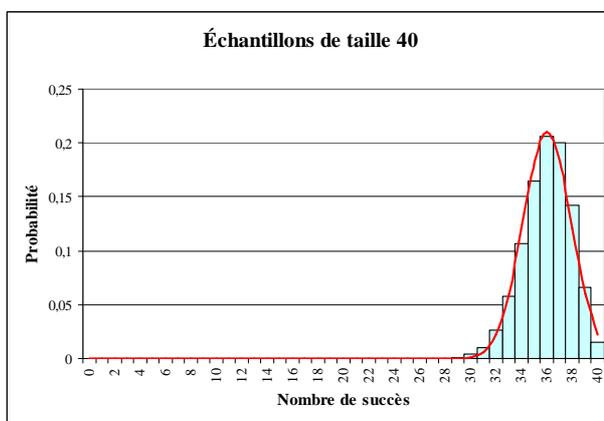
$p = 0,1$



$p = 0,25$



$p = 0,8$



$p = 0,9$

Plus n est grand, meilleure est la qualité de l'approximation.

